

COMMUNIQUE DE PRESSE – 2 février 2016

Déploiement de stations de recharge pour véhicules électriques et hybrides en Indre-et-Loire

Le 5 février prochain à 11 heures, le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire et VINCI Autoroutes inaugureront le nouveau réseau de stations de recharge rapide en Indre-et-Loire en présence de Louis Le Franc, Préfet d'Indre-et-Loire, sur le parking de covoiturage situé à la sortie du péage d'Amboise – Château Renault (A10, échangeur n°18, commune d'Autrèche). Ce parking accueille l'une des premières stations de recharge rapide dédiée aux véhicules électriques et hybrides de ce réseau en cours de déploiement.

Le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire – SIEIL37 est un acteur territorial chargé principalement de développer et de renforcer le réseau de distribution publique d'électricité en Indre-et-Loire. Il propose également d'autres compétences telles que l'éclairage public, le gaz, les énergies renouvelables... et a souhaité conforter sa place d'acteur dans le Plan départemental d'actions pour la croissance verte. Le Préfet d'Indre-et-Loire a ainsi confié au SIEIL le développement et le déploiement du réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Le SIEIL se positionne en tant que pilote pour la réalisation d'un schéma directeur d'implantation d'infrastructures de recharge. L'objectif est bien de développer la mobilité électrique en Touraine grâce à un seul opérateur possédant une vision générale dans le cadre d'un service au public de proximité, et de favoriser l'émergence rapide d'un nombre significatif de véhicules « propres ».

Un réseau de recharge pour véhicules électriques complet et propre

Actuellement, le SIEIL a implanté dans le département d'Indre-et-Loire 120 bornes de recharge doubles grâce à un financement tripartite : 20% à la charge des communes accueillantes, 30% à la charge du SIEIL et 50% financés par l'ADEME ; ainsi que 2 stations de recharge rapide, financées à 30% par l'ADEME et 70% par le SIEIL.

76 bornes de recharge doubles sont programmées pour 2016 ainsi que 5 stations de recharge rapide, ce qui représente un investissement total de plus de 6 600 000 € de la part du SIEIL.

Le Syndicat finance les charges de fonctionnement de l'ensemble du réseau de bornes et de stations (énergie, maintenance, assurance...) et a choisi pour fournisseur d'énergie la société Alterna pour alimenter ce réseau avec de l'électricité verte.

Ce nouveau programme de stations de recharge rapide est développé en collaboration avec VINCI Autoroutes pour proposer aux conducteurs des infrastructures de recharge rapide sur autoroute. La nouvelle station d'Amboise – Château-Renault (A10, échangeur n°18) ainsi que celle de Bourgueil (A85, échangeur n°3 entre Tours et Angers) s'inscrivent dans un programme de déploiement de stations de recharge électrique à l'échelle nationale. Cette avancée majeure dans le champ de la mobilité durable va en effet permettre de favoriser le développement de l'usage des véhicules électriques hors des zones urbaines, en rendant possibles les trajets de moyenne et longue distance sur autoroute.

Un pas en avant décisif pour le développement de la mobilité électrique en France

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de VINCI Autoroutes d'accompagner les évolutions des pratiques des conducteurs, en direction de la mobilité électrique comme des modes alternatifs et partagés. Plus de 70 stations de recharge rapides pour véhicules électriques sont actuellement déployées sur le réseau VINCI Autoroutes, principalement sur les aires de services des axes les plus fréquentés (voir carte en annexe).

L'installation de nouvelles stations de recharge rapide pour véhicules électriques est à l'étude sur les axes A28, A10 et A85 du réseau VINCI Autoroutes en Indre-et-Loire.

Contacts presse :

SIEIL, Emmanuelle GILDARD, comm@sieil37.fr ou 02.47.31.68.83

VINCI Autoroutes, Sylvie MARTY, sylvie.marty@vinci-autoroutes.com ou 02.47.25.23.61

A propos du SIEIL

Le SIEIL, Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, naît en 1937 de la volonté des maires du département de s'unir pour assurer pleinement leur mission de service public de la distribution d'électricité. Le SIEIL est un établissement public de coopération intercommunal, composé de toutes les communes du département sauf Tours, géré par un comité syndical regroupant les délégués des collectivités adhérentes et un bureau, adhérent à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Le SIEIL est principalement chargé de développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité, dont l'exploitation est confiée, aux termes du cahier des charges actuel, au concessionnaire ERDF, dont il contrôle en permanence l'activité.

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 386 km d'autoroutes – 172 aires de services - 268 aires de repos - 322 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

ANNEXE 1

Le déploiement de bornes de recharge électriques sur le réseau VINCI Autoroutes



ANNEXE 2

Le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Indre-et-Loire par le SIEIL

